

Conditions générales de Vente La Tambourinerie

1. Informations légales et Champ d'application

Art. 1.1 – Informations légales

Le site « www.latambourinerie.fr » (ci-après le « Site »), qui est accessible à l'adresse <https://www.latambourinerie.fr>, est créé, développé et exploité par la SARL La Tambourinerie répertoriée sous le numéro de SIRET 912 157 815 000 16 dont le siège social est situé à la Tambourinerie 85370 Mouzeuil saint Martin. La société est joignable par téléphone au 06 15 09 45 10 ou par email à l'adresse latambourinerie@gmail.com

Art. 1.2 – Objet et champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions régissent la vente de séjours de bien-être par la société La Tambourinerie au travers de son site internet www.latambourinerie.fr ou via des annonces proposées sur les plateformes Bookyogaretreats et Decathlontravel. Toute inscription à l'un des séjours proposés par la société laTambourinerie sur ce site ou les deux plateformes mentionnées ou tout achat de prestation y figurant implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document.

2. Réservations

Art. 2.1 – L'offre

Les informations données sur le site et les deux plateformes relatives aux prestations proposées, aux transports, aux séjours, aux conditions de paiement et aux conditions d'annulation, constitue l'offre préalable au sens de l'article L.211-8 du code du Tourisme.

La Tambourinerie se réserve la possibilité de modifier certains éléments constituant l'information préalable. Toute modification des séjours proposés sur le site et les plateformes Bookyogaretreats et DecathlonTravel qui pourrait survenir avant l'inscription du client sera portée à sa connaissance par écrit, avant la conclusion de la réservation par le versement d'un acompte, qui seul, en conséquence, fera foi des prestations effectivement convenues entre les parties.

Activités physiques : La Tambourinerie attire l'attention de l'Utilisateur sur la nécessité de s'enquérir, avant la commande d'un séjour, de l'aptitude de tous les bénéficiaires à en bénéficier en prenant toutes les précautions que leur état de santé impose, de sorte que la responsabilité de la société La Tambourinerie ne saurait être engagée en cas d'incident ou d'accident.

Art. 2.2 – Réservation

Conditions générales de Vente La Tambourinerie

Les ventes de prestations touristiques ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 121-21 et suivants du code de la consommation en matière de vente à distance. Par conséquent, toute réservation d'un séjour ou d'une autre prestation touristique réalisée via le site www.latambourinerie et les plateformes Bookyogaretreats et DecathlonTravel est définitive pour le client.

L'annulation ne sera possible que dans les conditions d'annulation mentionnées dans l'article 5 ci-après. La transmission de toute information relative au séjour réservé s'effectuant par courrier électronique, le client devra communiquer, lors de son inscription, une adresse électronique valable et consulter régulièrement sa boîte mail.

Le client doit informer La Tambourinerie, par écrit et préalablement à toute réservation, de toute particularité le concernant et susceptible d'affecter le bon déroulement du séjour. L'inscription du client au séjour ne sera effective et n'engagera la société La Tambourinerie qu'après la confirmation par celle-ci de la disponibilité des produits réservés. Cette confirmation sera adressée au client par courrier électronique.

Attention : les prestations proposées sont soumises à un nombre minimum de participants, indiqué dans la fiche produit du séjour. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le client en sera informé et sa demande de réservation sera considérée comme caduque. La somme payée par le client lui sera alors intégralement remboursée sans qu'il puisse prétendre à une quelconque indemnité.

3. Prix des services ou des séjours

Art. 3 – Prix

Sauf mention contraire du descriptif, le prix affiché pour un séjour est forfaitaire et ne comprend jamais : le transport, les taxes de séjour, taxe touristique, les extras, les taxis et les assurances. Le prix à payer par le client sera confirmé au moment du paiement de sa réservation.

4. Modification ou annulation par le client

Art. 4 – Modification, annulation et remboursement d'une prestation

Toute demande du client visant à la modification ou l'annulation de sa réservation devra être adressée par mail à l'adresse : latambourinerie@gmail.com. Toute modification est soumise à l'accord de la société La Tambourinerie et aux disponibilités existantes. En cas d'impossibilité d'apporter la modification souhaitée, le contrat initial restera alors applicable.

Conditions générales de Vente La Tambourinerie

Toute modification de réservation non validée par La Tambourinerie (changement de chambre, du type de réservation, ou de toute élément non compris dans le prix de vente au moment de la réservation) ne pourra entraîner un remboursement, même partiel et ce avant, pendant et après le séjour. En cas d'annulation, les assurances ne sont jamais remboursables et sont à ajouter au montant des frais d'annulation.

Toute activité ou prestation prévue dans un séjour et non consommée (pour des raisons personnelles ou médicales) ne pourra faire l'objet de geste commercial spécifique ou d'un remboursement.

Art. 5.1 – Frais de modification

La modification d'un dossier peut entraîner des frais qui seront communiqués au client avant toute modification. Même si dans la plupart des cas, les modifications sur place ne sont pas acceptées, en cas d'une modification acceptée, le supplément éventuel, est à la charge du client et il est à régler sur place.

Art. 5.2 – Frais en cas d'annulation

Toute inscription est considérée définitive dès versement de l'acompte et ne peut être modifiée (sauf en cas de souscription d'une assurance annulation).

En cas d'impossibilité pour le client de participer au séjour qu'il a réservé, l'acompte ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement à la demande du client, toutefois La Tambourinerie se réserve le droit d'étudier au cas par cas et sur présentation de document justificatif toute demande de modification d'un séjour réservé. La décision sera à la discrétion de la Tambourinerie et pourra faire l'objet, le cas échéant, d'un report de la réservation sur un séjour ultérieur.

En cas d'annulation du séjour faute d'inscriptions suffisantes, la Tambourinerie s'engage à prévenir les personnes inscrites au plus tard 8 jours avant la date d'arrivée. En ce cas, les acomptes versés seront remboursés à somme égale sans que le client ne puisse prétendre à toute forme de dédommagement supplémentaire.

Dans le cas d'une maladie (grippe, covid) chez le participant avant le séjour, il conviendra d'une annulation tardive. N'étant pas un cas de force majeure (article 1218 du code civil), le participant ne pourra prétendre à un remboursement ou quelconque dédommagement. Nous invitons nos clients à se rapprocher d'une assurance pour connaître les possibilités et modalités de remboursement en cas de maladie.

Art. 5.3 – Interruption du séjour par le client

Conditions générales de Vente La Tambourinerie

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée quelle que soit la cause, hors cas de la force majeure (Un cas de force majeure ou cas fortuit inclut tout évènement ou accident au-delà du contrôle du client empêchant de poursuivre le séjour jusqu'à son terme) ou du fait de La Tambourinerie ou d'un de ses prestataires, ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si la Tambourinerie doit annuler un départ pour quelque motif que ce soit, les personnes déjà inscrites seront intégralement remboursées, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Si un nombre insuffisant de participants est inscrit sur un départ, La Tambourinerie peut annuler le séjour au plus tard 8 jours avant le départ.

En cas de modification de l'un des éléments du contrat par La Tambourinerie, seuls la destination, le prix et les dates peuvent être considérés, de convention expresse entre les parties, comme étant des éléments essentiels du contrat.

Dès lors, sans pour autant que cette modification puisse être considérée comme touchant un élément essentiel du contrat pouvant justifier une indemnisation ou encore l'annulation du client, un hébergement ou un service pourra être remplacé par un hébergement ou un service de manière à assurer des prestations de qualité au moins équivalentes aux prestations initialement convenues.

En cas d'annulation, (y compris pour raisons sanitaires) La Tambourinerie remboursera au client toutes les sommes versées par celui-ci lors de sa réservation à l'exclusion de toutes autres. Ainsi, tous les frais engagés préalablement par le client, comme des frais de transport par exemple, ou tout frais relatif à la participation au séjour ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement ou indemnisation.